



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS



Lycée
Edmond
Labbé

OBJECTIFS

La section européenne est un dispositif qui permet une ouverture européenne et internationale par la participation à des activités culturelles et à des échanges. Cet enseignement permet aussi d'enrichir ses connaissances sur le monde et d'approfondir sa pratique de la langue anglaise.

Au lycée Edmond Labbé, deux matières sont proposées en section européenne : SVT en anglais et/ou histoire-géographie en anglais.



AVANTAGES



- La mention européenne sur le diplôme de baccalauréat
- Un atout pour les études supérieures et pour trouver un stage à l'étranger.
- De nombreux projets, sorties culturelles, voyages et partenariats.

FONCTIONNEMENT

En plus de l'emploi du temps classique :

- 1h de DNL (Histoire-géographie et/ou SVT) en anglais par semaine
- 1h d'anglais supplémentaire par semaine avec un professeur d'anglais.

Cet enseignement est ouvert aux élèves de seconde générale et technologique et peut être suivi en première et terminale de la voie générale comme de la voie technologique.

Cet enseignement optionnel nécessite un engagement pour les trois années de lycée.

LA MENTION EUROPEENNE SUR LE DIPLOME DE BACCALAUREAT

Pour obtenir la mention section européenne sur le diplôme de baccalauréat, il faut réunir deux conditions :

- obtenir une moyenne sur le cycle terminal égale ou supérieure à 12 sur 20 en anglais
- avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique de contrôle continu. Cette évaluation spécifique comprend une évaluation en cours de classe terminale et une épreuve supplémentaire à l'examen de fin d'année.

